

Élections CGI 2016 – Programme – Renato LIMA DE OLIVEIRA

« Si quelqu'un veut être le premier, qu'il soit le dernier de tous et le serviteur de tous » (Marc 9, 35)

1. Vie spirituelle et Sainteté	Renforcer la particularité de la SSVV comme réseau mondial de personnes à la recherche de la sanctification grâce à un engagement responsable auprès de ceux qui vivent en situation de pauvreté.
2. Formation	Stimuler, étendre et moderniser la formation vincentienne (présentielle et à distance), en rendant disponible, sur le <i>site</i> du Conseil Général International, des cours et formations sur différents thèmes et en plusieurs langues.
3. Jeunesse	Encourager les actions en faveur des enfants, des adolescents et des jeunes vincentiens, en soutenant les projets et initiatives allant dans ce sens; promouvoir les 2èmes Rencontres Internationales de la Jeunesse de la SSVV (Salamanque 2018).
4. Communication	Alimenter le <i>site</i> du CGI. Publier une revue annuelle, en différentes langues, comme stratégie de marketing auprès du public extérieur (Eglise, ONG, secteur privé, universités, gouvernements etc.).
5. Famille Vincentienne	Intensifier les relations au sein de la Famille Vincentienne Internationale, en encourageant la collaboration et la coopération, afin de renforcer notre vocation et de stimuler des initiatives en commun.
6. Règle Internationale	Inclure de nouveaux éléments dans le chapitre « Conditions requises » de la Règle, relatifs au fonctionnement des Conférences et des Conseils Particuliers (Zone).
7. Ombudsman Général	Créer le poste de OMBUDSMAN GENERAL afin de recevoir les critiques, suggestions et commentaires relatifs au déroulement des travaux au sein du Conseil Général.
8. Internationalisation	Développer, en partenariat avec les Conseils Supérieurs, un projet d'expansion pour rendre la SSVV présente dans tous les pays du monde (avec des objectifs fixés annuellement).
9. Section Permanente	Renforcer le rôle de la « Section Permanente » en tant qu'instance consultative d'appui institutionnel et d'assistance technique au Président Général International, dans le processus de prises de décisions.
10. Structure	Renforcer le rôle des Coordinateurs de Zones (au sein des Vice-présidences Territoriales) et restructurer les Commissions et Départements du CGI, afin de réduire les coûts et d'augmenter l'efficacité.
11. Langues	Réaliser des évènements et formations réunissant les Conseils Supérieurs de même langue, avec pour objectif de partager des expériences et pratiques ainsi que des initiatives relatives aux formations, à l'enseignement, au leadership et à la mise à niveau.
12. Fondateurs	Adopter le Projet « Années Thématiques » entre 2017 et 2022 (ex: « 2017 – Année Lallier »; « 2018 – Année Devaux »; etc), avec la réalisation de concours académiques et appels à monographies afin de stimuler la recherche historique sur les fondateurs.
13. Agrégation et Institution	Établir un processus de révision quinquennal des Agrégations (de Conférences) et de révision décennal des Institutions (de Conseils).
14. Lettres Circulaires	Reprendre l'élaboration annuelle des « Lettres Circulaires » écrites par le Président Général, selon la tradition vincentienne, publiées au mois de JANVIER de chaque année.
15. Partenariat	Intégrer les Conseils Supérieurs dans le processus de prise de décision au sein du Conseil Général, par le biais de consultations et projets communs.
16. Médias électroniques	Retransmettre, par internet, en direct, les réunions de Bureau (à Paris) ainsi que l'Assemblée Générale de juin. Réaliser des vidéoconférences afin de réduire les dépenses de déplacement et d'hébergement à Paris.
17. Planification stratégique	Elaborer la Planification Stratégique 2017-2022 en étroite collaboration avec les Conseils Supérieurs.
18. Accords de travail et coopération institutionnelle	Etablir des accords de travail et des partenariats de coopération institutionnelle avec les entités « Médecins sans Frontières » et « La Croix Rouge », entre autres, afin de rendre plus efficaces les activités de la SSVV dans le cas de catastrophes naturelles et de tragédies.
19. Fond de Soutien Institutionnel	Aider économiquement les Conseils Supérieurs de pays en développement à établir une structure minimale de fonctionnement afin d'améliorer la coordination des travaux dans chaque pays.
20. Développement et Aide Fraternelle	Amplifier les projets sociaux de lutte contre la pauvreté dans le monde entier, en renforçant le rôle de la CIAD, et en augmentant les partenariats avec d'autres entités de l'Église Catholique.